

L'accompagnement spirituel en amont de la formation au ministère

Benoît Bertrand

supérieur du séminaire Saint-Jean, Nantes

À y réfléchir de plus près, cette question n'est pas simple... Pour tenter de l'honorer, il me faut donc cibler le particulier (l'accompagnement spirituel et la perspective du ministère de prêtre) et non pas les fondamentaux de l'accompagnement largement évoqués durant la session.

Pour examiner ce sujet, j'ai relu avec intérêt un certain nombre de lettres rédigées par les candidats à l'entrée au séminaire. Ces documents sont fort intéressants puisqu'ils retracent leurs itinéraires humains et chrétiens et, souvent, situent l'importance de l'accompagnement spirituel. Ma réflexion s'inspire aussi, bien sûr, de mon expérience au séminaire interdiocésain des Pays de la Loire : dix années d'accompagnement spirituel des séminaristes comme membre de l'équipe animatrice et, depuis cinq ans, la mission de supérieur de cette maison qui accueille également quelques séminaristes venant de l'océan Indien.

En toile de fond, trois remarques

Les chemins qui conduisent un jeune à entrer en année de fondation spirituelle, en propédeutique ou au séminaire, ne permettent pas de dégager de parcours type. Chacun a son itinéraire, son histoire... Certains présentent un chemin rectiligne, d'autres un

parcours plus accidenté ou atypique. Chacun arrive, en tout cas, avec ce qu'il est. Mais je constate que beaucoup entrent au séminaire parce qu'ils ont, un jour, demandé de l'aide, souvent à un prêtre... Un accompagnement marqué par la qualité d'une écoute, la relation confiante et le questionnement respectueux. Voici ce qu'écrivait un séminariste : « *Etre accompagné m'a permis dans un climat de confiance de poser mes questions, d'y mettre de l'ordre et surtout d'avoir un suivi, de pouvoir observer avec le temps une progression. L'accompagnement a eu du sens pour moi car il s'inscrivait en effet dans la durée et la régularité. J'ai pu prendre du recul par rapport à différentes situations (familiales, amicales, ecclésiales...) et ainsi apprendre à ne pas réagir sous le coup de l'émotion. Quant au projet d'être prêtre, l'accompagnement m'a permis d'accepter, d'abord pour moi, cette question de l'appel. Plus généralement, ce qui a été important fut de pouvoir mettre des mots sur ce que je vivais. J'ai reçu quelques conseils humains et spirituels qui m'ont permis de grandir sur le chemin de la liberté. J'ai appris, progressivement, ce que signifiait le mot "discernement". J'avais besoin de temps, avec l'assurance de la discrétion. Jamais le prêtre n'a répondu à ma place.* » D'autres séminaristes, nombreux, confirmeraient combien l'accompagnement spirituel les a aidés à se déterminer dans leur choix. De notre côté, nous pensons qu'un accompagnement régulier avant l'entrée en formation rend celle-ci moins fébrile, plus sereine et plus libre.

Cet accompagnement se situe dans tout un contexte social, amical, ecclésial que je ne peux décrire ici. Mais ces jeunes hommes sont bien de leur temps. Certains ont eu une expérience amoureuse. La promesse du célibat suppose ainsi toute une réflexion. Un confrère précise que cet engagement nécessite de faire « *mémoire de leur histoire, qui ne rend pas forcément le choix plus facile. Cela peut donner une maturité à cette décision ; cela peut aussi la fragiliser. Le choix du célibat est difficile dans une société érotisée où la chasteté est dévalorisée.* » Ces jeunes adultes doivent alors découvrir, entre autre dans l'accompagnement spirituel, s'il est, pour eux, possible.

Une constante : dès que l'idée d'être prêtre prend racine, elle engage la personne dans une longue recherche : trois ans, cinq ans... dix ans ! On la fuit, on lutte, on s'étourdit dans une vie souvent très active, tout en aspirant au silence pour s'arrêter et se poser quelques bonnes questions. Il y a donc fréquemment l'expression

d'un combat avec soi-même, avec Dieu. Une longue recherche s'engage. Un jeune confrère se rappelle : « *Un prêtre de ma paroisse m'a demandé : que vas-tu faire de ton existence ? J'ai fait une première erreur : je lui ai répondu que j'allais y réfléchir. La deuxième erreur, ce fut effectivement d'y réfléchir. Et cela a duré sept ans.* » Un séminariste dira : « *Malgré les quelques perches qu'il me tendait, il m'a fallu un an et demi pour que j'accepte d'aborder la question du sacerdoce avec mon père spirituel.* » Il me semble qu'il y a là un fait majeur pour l'accompagnement : acquérir le sens de la durée, de la patience et des longs cheminements. Comment temporiser devant une décision hâtive ? Comment aussi, lorsque le moment est venu, inviter à poser un choix ? Entre immédiateté et indécision, le rapport au temps est souvent vécu comme éprouvant.

Quelques notes caractéristiques

Après ces remarques introductives, je voudrais regarder les traits plus marquants de cet accompagnement en amont de la formation presbytérale. J'en souligne six.

Accompagner sur un chemin toujours singulier

Un point est clair : ce ne sont pas les besoins de l'Église en prêtres qui ont mobilisé les jeunes, au départ. Leur cheminement s'amorce à partir d'interrogations sur le sens de leur vie. Plusieurs évoquent la perception d'un vide, d'un manque, d'une attente plus profonde. C'est par une vie intérieure plus profonde et la participation à une vie ecclésiale plus intense qu'une maturation s'opère ensuite. On pourrait synthétiser ou schématiser leur démarche en trois étapes. C'est à l'une ou l'autre de ces étapes que débute alors un accompagnement :

- La question du sens et de l'orientation globale de leur vie se pose à partir d'un projet déjà en place, qu'il soit universitaire, professionnel, que ce soit aussi le projet de fonder une famille...

- La réponse à cette question est perçue dans la ligne d'un appel de Dieu, d'un service qui engage plus radicalement et prend la forme du don de soi, celui d'une consécration. Dans ce contexte, le lien à la personne du Christ est essentiel. « *Servir le Christ et mes frères* » est une expression qui revient souvent dans leurs lettres.
- C'est alors que la figure, plus concrète, du prêtre apparaît, comme une manière de servir le Christ et les frères. Et du coup, la question arrive : « *Prêtre, pourquoi pas moi ?* » Pour eux, le prêtre est celui qui est consacré dans l'Église et porte visiblement le souci de l'annonce de l'Évangile et de la communication de l'espérance chrétienne.

L'accompagnement spirituel s'inscrira ainsi dans l'une ou l'autre de ces étapes repérables.

Initier à la relecture de vie

Il est rare que ces personnes en recherche n'aient pas vécu, d'une manière ou d'une autre, un ou des « accompagnements spirituels » à l'occasion de pèlerinages, de JMJ ou bien encore – sans que cela soit nettement identifié – lors d'une pratique, plus ou moins régulière, du sacrement de la réconciliation. Sans doute, également, les premières expériences d'échanges en équipe représentent, pour eux, une initiation au partage, à la relecture d'expérience et à l'écoute de l'Esprit saint. Certains ont l'expérience de cette relecture de vie par leur participation à des mouvements : MEJ, CVX, JOC, aumônerie, groupe jeunes professionnels...

Dans l'accompagnement spirituel régulier, il s'agira d'initier à la relecture de vie en partant de ce qu'est la personne : « *Pars d'où tu es, sinon tu n'arriveras nulle part* », disait saint François de Sales. Pour beaucoup, l'exercice sera cependant nouveau et paraîtra parfois un peu formel. En évitant les pièges de relectures nostalgiques et un peu narcissiques qui perdent de vue la quête du Seigneur et de sa volonté, l'accompagnateur proposera des pistes pour revenir sur ce qui fait la vie du jeune en recherche, non pas seulement pour la raconter mais pour la goûter, pour qu'il apprenne à habiter sa propre demeure et à mieux se connaître lui-même : revisiter son histoire,

consolider les fondations, étayer et découvrir ce qui est fragile ou obscur. Au regard de son âge, qu'en est-il aussi de son insertion sociale, de son autonomie vis-à-vis de sa famille ?

En sachant qu'un signe ne fait pas signe mais que plusieurs signes font signe... il s'agit de ressaisir les moments et les lieux, les rencontres, les événements et les interpellations où la personne a perçu un appel du Seigneur à consacrer sa vie comme prêtre. Un séminariste se souvient : « *Un aumônier m'a interrogé : sais-tu s'il reste une chambre de libre au séminaire de Nantes ? J'ai alors commencé la relecture de ma vie avec un prêtre.* »

La relecture de vie aidera aussi à relire la présence du Seigneur dans les études, le travail professionnel, les liens affectifs avec les ami(e)s... Un regard sera aussi posé sur la relation à l'argent, au pouvoir, à la détente... et en situant tout cela dans le contexte plus global de l'appel perçu. Cette relecture est appelée aussi à s'inscrire dans la prière personnelle et la liturgie chrétienne...

Affermir une vie chrétienne

L'accompagnement spirituel en amont de la formation, pendant plusieurs mois et quelquefois plusieurs années, veut aider ce chrétien qui s'interroge sur une vocation de prêtre à conduire sa vie en cherchant la volonté de Dieu et en y répondant dans un libre don de lui-même. L'objectif de cet accompagnement est donc aussi d'affermir une vie chrétienne : devenir disciple de Jésus, se laisser guider par l'Esprit, se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu... Or, « *on ne peut aider quelqu'un à discerner la volonté de Dieu sans former positivement, apprenant à prier, à rencontrer en vérité Jésus-Christ. Une des tâches majeures du directeur est d'initier à l'expérience de la prière, à la patience et à la continuité qu'elle implique.* » Souvent la pratique eucharistique dominicale est régulière, parfois même au cours de la semaine, certains célèbrent tel ou tel office de la Liturgie des Heures... Mais l'expérience de la prière quotidienne est plus laborieuse. Il me semble important que ces personnes développent le goût du silence, de l'intériorisation et de la prière personnelle. Dans le cadre d'une vie étudiante ou professionnelle, souvent très active parfois même fébrile, la direction spirituelle pourra proposer quelques apprentissages pour

une vie d'oraison. À l'entrée en formation, le statut de l'Écriture, par exemple, n'est pas souvent bien réfléchi avec parfois quelques réflexes fondamentalistes. Les grands repères de la vie théologique et morale demeurent incertains. Quelle célébration régulière du sacrement de la réconciliation ? La vie spirituelle se résume parfois à une accumulation de pratiques liées à de multiples expériences spirituelles qui procèdent par empilement. Dans ces conditions, comment accompagner sur un chemin d'unification ?

Un engagement apostolique au service des enfants, l'animation d'un groupe en aumônerie, la qualité d'attention au monde, la façon de mener ses études... Tout cela peut être repris avec une question : qu'est-ce qui fait ma prière ? Qu'est-ce qui la remplit, la trouble ou la fait évoluer ?

Réfléchir au célibat comme une suite du Christ, Pasteur des pasteurs

Jean-Paul II écrira dans son exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* : il faut préparer le futur candidat « à connaître, estimer et aimer le célibat... non comme une simple norme juridique, mais comme une valeur profondément liée à l'ordination ». La personne accompagnée est-elle apte à exprimer, avec suffisamment de vérité et de sérénité, sa position vis-à-vis du célibat sacerdotal ? Quelles sont alors les motivations de ce choix ? Si le célibat est choisi par mésestime du mariage, pour refuser sa sexualité ou au contraire la survaloriser, pour acquérir de l'indépendance et être plus autonome, il ne sera pas vécu de façon chaste et heureuse. En ce domaine, une prise de parole en direction spirituelle est incontournable pour choisir et pour vivre un célibat, chaste, continent et heureux... Un échange simple, marqué par la sincérité et un peu d'humour est un bon signe de liberté intérieure. En lien avec la question du célibat sacerdotal, une réflexion sur les différents états de vie doit pouvoir s'engager. Comment, plus généralement, la personne vit-elle sa relation à elle-même et aux autres ? Comment aussi se comprend-elle dans ces relations ?

Par ailleurs, la structuration psychosexuelle demande une grande attention. Il ne s'agit pas ici de traiter de ce sujet, mais si le renoncement au mariage ne fait pas signe, pour celui qui souhaite s'engager,

c'est que, précisément, il n'y a pas de renoncement... si la signification de l'alliance Christ-Église est rendue impossible par l'amour du semblable, ces hommes ne seront pas appelés au ministère ordonné et devront, en conscience, orienter leur vie autrement¹. Par ailleurs, les relations pastorales aux femmes sont parfois problématiques. L'accompagnateur ne doit pas, bien sûr, être inquisiteur ou soupçonneux mais tenir compte d'un fait de société : nous vivons dans un contexte plus permissif où les mentalités évoluent rapidement. Il convient donc de rester vigilant pour ne pas leurrer de possibles candidats à l'ordination. J'ajoute trois remarques :

- On ne peut ignorer, dans l'accompagnement dont la visée est théologique, la dimension psychologique... et la nécessaire formation à ce sujet.
- Il est bon que ces réflexions s'accompagnent aussi d'une parole au for externe (par exemple, lors des WE de formation avec les SDV) qui pourra susciter, ensuite, un échange au for interne.
- La droiture, l'ouverture du cœur sont des dons précieux que l'accompagnateur doit demander à Dieu pour son dirigé. Il n'est jamais facile de dévoiler ses pensées secrètes à un autre, à Dieu et, parfois, à soi-même.

Guider vers une vie en Église diocésaine

Un certain nombre de jeunes présentent une conscience assez vive de leurs racines familiales, de leurs attachements humains, de ce qui fait leur terreau ecclésial. Ils sont bien de quelque part : engagés dans une aumônerie d'étudiants, une paroisse, un mouvement, un service de leur diocèse... Ils connaissent quelques prêtres, ils ont rencontré leur évêque, ils savent ce qu'ils ont reçu de cette Église particulière. Le ministère diocésain semble se dessiner comme naturellement : ils veulent servir cette portion-là du peuple de Dieu...

D'autres, dans un contexte plus nomade, n'ont pas spontanément de liens particuliers avec un diocèse. Les déménagements successifs, les études en France ou à l'étranger, les voyages mais aussi les contacts avec des communautés chrétiennes de sensibilités variées rendent le choix du diocèse plus délicat ou hésitant. Pourtant,

c'est bien par un évêque qu'ils seront envoyés vers une année de fondation spirituelle ou un séminaire. Un diocèse prendra financièrement en charge leur formation. Il faudra donc qu'ils se déterminent.

En fonction de l'histoire des personnes, le père spirituel aura, progressivement – et ce n'est pas le plus facile à cause parfois d'un manque de confiance envers les institutions diocésaines – à évoquer, la perspective d'une vie diocésaine, bien concrète, avec ses atouts et ses limites. Nous le savons, le choix posé à un moment donné pourra aussi, durant la formation, s'affermir – en particulier avec les insertions pastorales – ou se modifier. D'une certaine manière, se déterminer pour le service d'un diocèse, non pas d'abord en fonction de la personnalité de l'évêque en place mais en tenant compte de ses racines, de son tissu relationnel, de ses engagements, met un certain réalisme dans le choix, oblige à un discernement effectif et non seulement virtuel. Le candidat découvrira, ensuite, que ce choix fait partie de son identité de prêtre diocésain, qu'il devra connaître et aimer son diocèse pour, un jour, mieux le servir et y être incardiné.

Conduire vers des décisions raisonnables

J'évoque à présent quelques points plus particuliers...

- Le père spirituel pourra s'interroger sur la manière dont son dirigé considère sa relation aux études à la lumière son projet d'entrer au séminaire. Les études sont parfois perçues comme une perte de temps : « *Je ne passerai pas mes examens.* » Comment, alors, aider le jeune à découvrir que le sérieux qu'il mettra à mener son cursus universitaire sera aussi, pour lui, une façon de grandir en maturité, d'acquérir des compétences méthodologiques et intellectuelles, de ne pas disqualifier la raison au profit des émotions et de l'instant, de prendre tout simplement au sérieux son devoir d'état.

Exemples : l'entrée en année de fondation spirituelle stimule-t-elle ou relativise-t-elle le devoir d'état ? Après quatre ans en école d'ingénieur, va-t-on renoncer à passer un diplôme ? Il nous faut aussi être vigilants par rapport aux lectures fondamentalistes : « *Laissant tout, ils le suivirent* » ! Ceci étant dit,

une question peut légitimement se poser pour des études longues (médecine, par exemple).

- Une décision raisonnable doit aussi être réfléchie lorsqu'on quitte le monde du travail. Coupe-t-on les ponts, de façon absolue, avec une entreprise ou envisage-t-on des passerelles avec la vie professionnelle antérieure ? Quand on est en CDI, va-t-on démissionner, prendre un congé sans solde ou demander une mise en disponibilité ?
- La question d'éventuels emprunts, de dettes ou impôts doit aussi être regardée et accompagnée. Habituellement, on n'entre pas au séminaire avec des impayés.
- Le rapport aux parents – à la mère en particulier –, la façon dont une famille accueille ou non un projet de vocation sacerdotale peut induire des choix de prise de distance favorisant la liberté devant d'éventuels conditionnements.
- Des problèmes graves de santé physique et psychologique, des questions d'ordre psychoaffectif, des difficultés patentes par rapport à l'équilibre humain et à la construction de la personnalité peuvent conduire l'accompagnateur spirituel – avec l'apport souvent nécessaire d'une parole institutionnelle, au for externe – à inviter la personne à réorienter son projet de vie. Il vaut mieux, pour le candidat potentiel et pour l'institution qui pourrait un jour l'accueillir, arrêter le cheminement dans une phase initiale plutôt que de reporter, à plus tard, une décision inéluctable pour aboutir finalement à une incompréhension, une détresse et un désarroi plus forts encore.
Il y aura aussi à mettre en perspective le « oui » de l'entrée au séminaire avec les autres « oui » et « me voici » qui ponctuent l'ensemble de la formation au ministère de prêtre.
- Dans les mentalités actuelles, l'entrée au séminaire équivaut à vivre, en termes de rupture, une sorte d'entrée au couvent... Comment préparer les candidats à envisager l'une ou l'autre prise de distance ? Comment les disposer à une vie commu-

nautaire dans laquelle ils auront à s'investir ? Il s'agit bien d'une décision hors du commun, dont le caractère atypique est perçu comme un acte héroïque dans la société d'aujourd'hui. Ces jeunes gens ont aussi besoin de s'entendre dire qu'ils sont normaux !

Prolongements

Des règles précises

Au moment où la question du ministère de prêtre se fait présente, voire très pressante, il est bon de savoir que, pour discerner la volonté de Dieu, on doit éviter de papillonner d'une rencontre à une autre, d'un conseil à un autre. Le risque est alors de n'écouter que soi en croyant écouter les autres... Les membres du SDV peuvent aider à choisir un accompagnateur. L'accompagnement se fera dans le respect de la liberté de chacun.

« Spécialement lorsqu'il s'agit de l'orientation vers le ministère, le directeur doit être attentif à bien se situer. Il peut et doit aider à discerner la valeur des désirs et des motifs, à approfondir les significations. Il peut interroger, inviter à mieux considérer les risques et les enjeux. Son rôle est d'abord d'aider la délibération et de veiller aux conditions du choix. Il n'a pas à prendre la place du dirigé. Il doit toujours lui rappeler que la décision relève de sa responsabilité personnelle. Cependant, lorsque le directeur acquiert la conviction que le dirigé commet une grave imprudence, ou que sa décision est trop hâtive, il doit en conscience le lui dire... En revanche, il peut assurer le dirigé que son choix lui paraît fait sérieusement et dans la vérité... et donner ainsi un gage de paix sous le regard de Dieu. »

S'il prolonge la sollicitude pastorale de l'évêque et représente, au for interne, l'altérité ecclésiale, l'accompagnateur spirituel évitera de porter des responsabilités de type institutionnel. Il est situé, avant tout, du côté de la liberté du candidat. Il est donc souhaitable que le père spirituel, en plus de cet accompagnement, ne soit pas amené à

exercer d'autorité institutionnelle sur le discernant. Ce dernier point semble d'autant plus fondamental que les responsables des SDV et les délégués diocésains pour la formation au ministère peuvent être tentés d'accompagner spirituellement une personne et se trouver, du coup, liés au for interne. Cela, bien sûr, n'est pas réhibitoire mais peu souhaitable.

Les empêchements

Dans sa sagesse, l'Église reconnaît un certain nombre d'empêchements pour les ordres sacrés. Cela nous est précisé en particulier dans le *Code de droit canonique*. Par expérience, les confrères qui travaillent dans les séminaires mesurent bien, parfois au terme d'un premier entretien avec leur dirigé, que celui-ci ne pourra jamais devenir prêtre et n'aurait même jamais dû entrer en formation. De quoi s'agit-il ? De problèmes liés à une maladie évolutive sévère, à une pathologie psychiatrique, à des phases dépressives graves conduisant à une ou plusieurs tentatives de suicide, à de sérieuses difficultés liées à l'orientation sexuelle...

Parmi les empêchements dit « perpétuels » pour la réception des ordres (canon 1041), on relève : « *Celui qui est atteint d'une forme de folie ou d'autre maladie psychique... celui qui, d'une manière grave et coupable, s'est mutilé ou a mutilé quelqu'un d'autre ou celui qui a tenté de se suicider.* » Le Code nous invite aussi à la prudence vis-à-vis des néophytes. Leur discernement – avant une entrée au séminaire – devra être suffisamment éprouvé. Même si cet aspect n'est pas souligné dans le Code, on restera vigilant face à de possibles perversions pédophiles.

Je ne reviens pas sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances et conduites homosexuelles².

De toute évidence, les accompagnateurs spirituels doivent connaître ces empêchements pour éviter qu'un jeune ne s'engage sur un chemin qui pourrait aboutir à de véritables catastrophes en termes de transgressions et de passages à l'acte.

Accompagnement spirituel et modèles d'identification

Dans un contexte où les figures paternelles sont souvent blessées ou absentes, il est important que l'accompagnateur spirituel, lors de supervisions, prenne la mesure de ce qui se joue dans sa relation d'accompagnement en termes d'identification et d'impact par rapport à ces personnes dont l'image du père est abîmée. Le père spirituel doit aussi être conscient qu'il accompagne pour un temps, avant une éventuelle entrée au séminaire... et donc probablement un temps souvent assez court. Cet aspect est certainement frustrant pour lui... Un détachement sera aussi à opérer pour celui qui est accompagné. L'accompagnateur devra donc gérer une proximité/distance avec son ancien dirigé quand celui-ci cheminera, au séminaire, avec un autre prêtre.

La formation des accompagnateurs

Cette question spécifique de l'accompagnement spirituel des personnes réfléchissant à la vocation de prêtre nous renvoie, plus largement, à la pratique de l'accompagnement dans nos diocèses. Quelles sont les ressources locales dans un diocèse ou une province ? En lien avec les conseils épiscopaux, peut-on en faire l'inventaire ? Comment, par ailleurs, inscrire cet accompagnement dans un cadre plus ecclésial ? N'y aurait-il pas la possibilité de proposer une liste d'accompagnateurs ? La question est aussi celle d'une réflexion sur les enjeux psychologiques de la direction... D'où cette proposition : le Service national des vocations ne pourrait-il pas élaborer une sorte de charte pour les accompagnateurs spirituels, proposant ainsi quelques repères ou règles de sagesse plus spécifiques pour l'accompagnement d'éventuels futurs séminaristes ? ■

NOTES

1 - Cf. *Ratio* des séminaires de France, 1998 ; Instruction *Homosexualité et ministère ordonné*, 2005.

2 - Cf. les recommandations données par l'instruction romaine et les directives de la *Ratio* des séminaires.